

Chartres, le 07 septembre 2020

**ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINTE-MARIE CHARTRES**  
**Année scolaire 2020/2021**

L'association Sportive du Collège Sainte-Marie de Chartres propose des entraînements tout au long de l'année dans les activités suivantes : **tennis de table, sports collectifs, et rugby**. Ces activités sont programmées pendant la pause du midi, le mercredi en début d'après-midi ou durant le temps scolaire. Le planning complet (jours, horaires, animateurs ...) figure au verso de cette feuille. Dans certains cas, ces entraînements déboucheront sur des compétitions ayant lieu très ponctuellement le mercredi après-midi : championnats départementaux, régionaux et championnats de France.

D'autres manifestations sportives pourront également être organisées par l'AS pendant l'année scolaire :

- Des « temps forts » : **Cross du collège** (non maintenu cette année pour cause de pandémie) ; **interclasses** en sports collectifs (juin) ;
- Des **compétitions de rugby** pour les élèves des sections sportives (6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>) le mercredi après-midi.

Les élèves intéressés pour participer à l'AS peuvent venir s'inscrire lors de la semaine 37 auprès des professeurs d'EPS concernés par l'activité et selon les jours et heures de pratique prévus. Les entraînements débiteront la semaine 38 (dès le 14 septembre 2020).

Les documents suivants seront demandés :

- **Une cotisation de 25 euros** (chèque à l'ordre de l'Association Sportive Sainte-Marie)
- **Une autorisation parentale** (exemplaire vierge fourni par le professeur EPS lors de l'inscription)

Vous remerciant par avance de votre attention,  
Sportivement

**L'équipe EPS**